

Réseau sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments (RIEM)



Document d'orientation sur l'application des connaissances pour les chercheurs et les intervenants du RIEM

Novembre 2014



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Liste des acronymes utilisés dans le document

AC	Application des connaissances
ACFP	Application des connaissances à la fin du projet
ACi	Application des connaissances intégrée
ACMTS	Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé
AIIC	Association des infirmières et infirmiers du Canada
AMC	Association médicale canadienne
AMSTAR	Outil de mesure pour l'évaluation des examens systématiques
APC	Association des pharmaciens du Canada
BC du RIEM	Bureau de coordination du Réseau sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments
CCS	Comité consultatif scientifique
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
FCASS	Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé
FPT	Fédéral-provincial-territorial
ICIS	Institut canadien d'information sur la santé
ICSP	Institut canadien pour la sécurité des patients
INESSS	Institut national d'excellence en santé et services sociaux
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
MAGIC	Groupe sur les méthodes et les applications pour des comparaisons indirectes
PAMP	Plan d'action méthodologique du projet
PREVENT	Équipe nationale de la pharmacogénomique des effets indésirables
RCEOM	Réseau canadien pour les études observationnelles des médicaments
RIEM	Réseau sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments
SEARCH	Réseau du RIEM de surveillance active et d'évaluation des effets indésirables des médicaments dans les soins de santé au Canada

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	4
Objectifs.....	4
Contexte	4
Partie I - Définitions.....	6
Application des connaissances.....	6
AC intégrée (ACi)	6
L'AC à la fin du projet – Dissémination.....	7
PARTIE II – La pratique de l'AC au RIEM.....	8
Utilisateurs des connaissances et intervenants du RIEM.....	8
Communication des résultats aux auteurs des requêtes et à d'autres décideurs internes	10
<i>Communication des résultats provisoires.....</i>	10
<i>Rapport et dissémination des résultats finaux.....</i>	11
<i>Communication des résultats aux intervenants externes</i>	12
Conclusion.....	13
Annexe 1 : L'AC dans le processus de requête du RIEM.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 2 : Tableau de rapport et de dissémination à l'intention des intervenants.....	15
Annexe 3 : Présentation proposée pour les résumés de recherche d'une page	16
Annexe 4 : Aide-mémoire proposé pour le modèle de rapport structuré.....	17
Annexe 5 : Aide-mémoire proposé pour le modèle de rapport structuré.....	18
Annexe 6 : Aide-mémoire proposé pour le modèle de rapport structuré.....	19
Informations et outils supplémentaires	21
Considérations relatives à l'AC	21
Autres outils et références	22

Introduction

Objectifs

Le présent document a été préparé pour aider la communauté du RIEM (chercheurs et intervenants) à comprendre l'application des résultats de la recherche et leur diffusion vers les auteurs de requêtes et d'autres publics. Il vise à rendre clair et transparent le processus, et à fournir des outils sous la forme de procédures et de modèles adaptatifs. Cela devrait en retour favoriser la dissémination, l'application et l'impact des résultats de la recherche du RIEM.

Contexte

L'application des connaissances (AC) est inhérente à la conception du programme du RIEM, qui incorpore divers mécanismes pour l'échange des connaissances provenant de la recherche. Des interactions régulières entre le comité directeur du RIEM, le bureau de coordination du RIEM (BC du RIEM) et les équipes de recherche (le Réseau) servent à mettre en contact les chercheurs et les utilisateurs de l'information pour veiller à ce que la recherche effectuée réponde aux besoins d'information déterminés. Les conclusions de la recherche sont portées à l'attention du comité directeur, des centres et des équipes participant au Réseau, ainsi que des intervenants du RIEM. Dans nombre de cas, les résultats de la recherche sont publiés par les chercheurs dans des revues à comité de lecture et/ou communiqués dans le cadre de forums scientifiques. Le BC du RIEM publie aussi les résultats sur son site Web des IRSC et les met à disposition dans un dépôt public.

Lorsque le projet de recherche est terminé, les équipes de recherche portent les nouvelles connaissances à l'attention du groupe d'intervenants qui a présenté la requête (l'auteur de la requête) pour qu'il les prenne en considération dans son processus décisionnel et, s'il y a lieu, les diffuse à plus grande échelle par ses propres canaux de communication.

Miser sur les investissements existants dans d'autres organisations pour des activités d'application des connaissances permet de maximiser les fonds du RIEM disponibles pour la recherche. Par exemple, se joindre aux activités d'AC existantes des IRSC et être partenaire d'autres organisations qui facilitent l'AC, comme l'ACMTS, avec laquelle le RIEM a établi une entente de collaboration, améliorent également la capacité d'AC du RIEM. Par des réunions semestrielles du Réseau, des ateliers, des réunions du comité directeur du RIEM, un bulletin d'information semestriel, le réseau mobilise aussi un vaste auditoire d'intervenants, qui comprend des prestataires de soins et des patients, pour diffuser les enseignements tirés des résultats de la recherche du Réseau.

Le présent document sert à guider les chercheurs et les intervenants du RIEM afin qu'ils créent d'autre matériel pour divers auditoires en adaptant des messages clés et en proposant des outils de dissémination. On y trouve entre autres des conseils pour l'adoption de méthodes et de plans transparents conçus pour communiquer aux gouvernements fédéraux, provinciaux,

territoriaux (FPT) et à d'autres organisations pertinentes les résultats de recherches au sujet des bienfaits et des méfaits de médicaments étudiés, et les incertitudes à leur égard.¹

Les activités proposées reposent sur le concept du programme du RIEM ainsi que sur les activités d'AC proposées des équipes financées qui forment le Réseau. La responsabilité des fonctions d'AC décrites ci-dessous n'appartient pas à une composante particulière du Réseau. Elle est plutôt répartie entre les intervenants et gérée de manière aussi concertée que possible.

Le présent document :

- 1- Expose l'approche de l'application des connaissances des IRSC et du RIEM;
- 2- Définit les termes et les concepts pertinents;
- 3- Énumère les principes en vertu desquels le Réseau fonctionne;
- 4- Décrit certains modes de transfert efficace des résultats de la recherche vers des auditoires particuliers;
- 5- Offre certains outils adaptatifs d'AC et un modèle normalisé de rapport et de diffusion.

¹ Le présent document est largement inspiré des ateliers d'AC du RIEM (mars 2013 et février 2014), vastes consultations avec les décideurs fédéraux et provinciaux affiliés au RIEM et les chercheurs affiliés au RIEM qui ont permis de recueillir les impressions qui sont reflétées ici.

Partie I - Définitions

Application des connaissances

Le RIEM a adopté la définition de l'AC des IRSC : « *l'application des connaissances (AC) est définie comme un processus dynamique et itératif qui englobe la synthèse, la dissémination, l'échange et l'application conforme à l'éthique des connaissances dans le but d'améliorer la santé des Canadiens, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé* ». <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/29418.html>

« *Ce processus s'insère dans un système complexe d'interactions entre les chercheurs et les utilisateurs des connaissances, dont l'intensité, la complexité et le degré d'engagement peuvent varier en fonction de la nature de la recherche et des résultats ainsi que des besoins particuliers de chaque utilisateur des connaissances.* » <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/29418.html>

L'AC est importante pour les IRSC et le RIEM parce que :

1. « *La création de nouvelles connaissances ne mène souvent pas d'elle-même à une application à grande échelle ou à des effets sur la santé.*
2. *Étant donné l'importance croissante accordée à la gouvernance de la recherche et à la responsabilité par le gouvernement fédéral et les provinces, de même que par le public, ces parties souhaitent voir les retombées de l'argent des contribuables investi dans la recherche en santé par l'application des résultats de la recherche aux politiques, aux programmes et à la pratique* ». <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/39033.html>

AC intégrée (ACi)

Par AC intégrée, on entend la participation de l'utilisateur des connaissances dès le début du projet. Au sein du Réseau, les auteurs de requêtes participent à presque tous les aspects des comités de gouvernance et consultatifs du RIEM, ainsi qu'à de nombreuses étapes du processus de recherche. Ils posent la question de recherche; travaillent avec les chercheurs pour affiner la question; fournissent, sur demande, les instructions et les clarifications nécessaires au sujet de la question au cours du processus de recherche; aident à interpréter les résultats et à formuler le message; déterminent, au besoin, les auditoires potentiels pour la dissémination des résultats; prennent en considération les résultats dans leur processus décisionnel, s'il y a lieu (voir Annexe 1 : L'AC dans le processus de requête du RIEM).

Par exemple, le Réseau est conçu pour favoriser un engagement égal de la part des chercheurs et des décideurs en les réunissant régulièrement pour veiller à ce que la recherche entreprise réponde à des besoins en information déterminés, pertinents pour la prise de décision. À cette fin, le RIEM a formé un comité consultatif scientifique (CCS) qui doit :

- faciliter et améliorer la présentation de requêtes en augmentant l'interaction entre les chercheurs et les auteurs de requêtes, c'est-à-dire pendant la détermination, l'élaboration et la formulation de nouvelles requêtes;

- permettre l'établissement de relations tangibles entre les chercheurs et les auteurs de requêtes en leur donnant la possibilité de se réunir en personne et de rester en contact pendant toute la durée du projet de recherche, au besoin.

Il est donc important que les points de contact entre l'équipe de recherche et le groupe de l'auteur de la requête soient bien identifiés. Le BC du RIEM peut faciliter la communication sur demande et doit être tenu au courant en cas de changement des personnes responsables de la requête tant du côté des auteurs que de l'équipe de recherche.

L'AC à la fin du projet – Dissémination

L'AC à la fin du projet est la dissémination des résultats de la recherche, et elle joue un rôle très important pour le RIEM. Les activités qui ont pour but d'intensifier et d'accélérer l'effet des résultats de la recherche du RIEM sont essentielles à la réalisation de son mandat consistant à « *accroître les données probantes sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments à la disposition des organismes de réglementation, des responsables des politiques, des fournisseurs de soins de santé et des patients* ». <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/40269.html>

L'AC à la fin du projet peut prendre trois formes :

- communication des résultats de la recherche à l'auteur de la requête par voie de présentation, de rapport de recherche ou de téléconférence, ou par d'autres moyens;
- communication des résultats de la recherche à l'auteur de la requête, suivie par la publication dans une revue scientifique/des présentations à des forums scientifiques;
- activités de diffusion plus intensives qui permettent d'adapter le message et le médium à un auditoire particulier (p. ex. cliniciens, groupes de patients, associations professionnelles) en faisant appel aux médias traditionnels ou sociaux, en utilisant des résumés de recherche ou des vidéos, etc. Ces activités doivent avoir lieu après que les résultats ont été communiqués à l'auteur de la requête.

De son côté, le BC du RIEM affichera dans l'espace qui lui est réservé sur le site Web des IRSC un résumé d'une page des résultats de la recherche (voir l'exemple à l'annexe 3) pour tous les projets financés, qu'ils fassent l'objet de publications ou de présentations scientifiques ou non. Des documents plus détaillés (document de trois pages, présentations, rapports complets des résultats de la recherche) seront versés dans un dépôt public dès que possible après la communication des résultats à l'auteur de la requête et l'éventuelle publication ou présentation scientifique.

Le BC du RIEM peut également faciliter la diffusion de résumés de recherche et de publications destinés aux intervenants externes, outre l'affichage des résumés d'une page (et d'autres documents le cas échéant) sur le site Web des IRSC et leur dépôt dans le répertoire de documents du RIEM pour l'AC. Différentes approches peuvent être considérées cas par cas en fonction du degré de confiance à l'égard des conclusions et de l'impact des résultats de la recherche, ainsi que de l'auditoire à atteindre.

PARTIE II – La pratique de l’AC au RIEM

Utilisateurs des connaissances et intervenants du RIEM

Dans la planification de l’AC, il est important de savoir que le RIEM a deux catégories distinctes d'utilisateurs des connaissances et d'intervenants : ceux qui font partie du Réseau (internes) et ceux qui n'en font pas partie (externes).

Les intervenants internes sont entre autres les :

- Équipes collaboratrices financées par le RIEM (c.-à-d. RCEOEM, SEARCH, PREVENT, CAN-AIM, MAGIC)
- Partenaires du programme (c.-à-d. Santé Canada, ACMTS, INESSS)
- Membres du comité directeur

Les intervenants externes sont entre autres les :

- Citoyens (p. ex. groupes de patients, personnes recevant des soins, responsables de la prestation des soins)
- Organismes bénévoles dans le domaine de la santé (p. ex. Fondation des maladies du cœur, Société canadienne du cancer)
- Prescripteurs/cliniciens/pharmaciens
- Organismes gouvernementaux (p. ex. ICSP, ICIS)
- Organisations professionnelles de la santé (p. ex. AMC, AIIC, APC)
- Enseignants (écoles de soins infirmiers, de médecine, de pharmacie)
- Administrateurs (y compris les autorités régionales et de district de la santé)
- Bailleurs de fonds de la recherche (p. ex. CRSH, FCRSS)
- Chercheurs en dehors du Réseau

À l'heure actuelle, seuls les représentants FPT sont autorisés à présenter des requêtes au RIEM.

Principes régissant l'AC au sein du RIEM

Le Réseau a adopté un certain nombre de principes d'AC devant le guider dans ses activités et ses approches en la matière :

- Les activités d'AC du RIEM ciblent en premier les auteurs de requêtes FPT, de même que les autres intervenants au niveau des politiques (autres décideurs FPT par l'entremise de l'ACMTS et de l'INESSS);
- Les auteurs de requêtes ont besoin de résultats (dès que possible au cours de la recherche et lorsque les résultats finaux deviennent disponibles) avant toute publication ou présentation scientifique;
- Le RIEM ne fait pas de recommandations; par conséquent, les produits d'AC ne doivent pas imposer d'actions aux décideurs, mais peuvent offrir une idée des implications cliniques sur la base de données probantes;
- La propriété intellectuelle des chercheurs sera protégée au sein du Réseau jusqu'à ce que ceux-ci puissent publier leurs résultats;
- Les résultats ne doivent pas constituer une surprise pour les auteurs des requêtes (c'est-à-dire que les résultats seront communiqués et expliqués aux auteurs de requêtes avant d'être diffusés à plus grande échelle);
- Les équipes de recherche financées par le RIEM doivent être représentées dans les activités d'AC du réseau (y compris aux réunions du comité consultatif scientifique et aux réunions semestrielles du réseau).

L'application des connaissances – quelques approches

De multiples stratégies pourraient être utilisées pour communiquer le message aux intervenants internes et externes. Il pourrait s'agir : i) d'approches traditionnelles d'AC comme la publication dans des revues à comités de lecture et en libre accès, l'archivage des résultats dans des dépôts de recherche en libre accès, les présentations à des conférences, les séances d'information, les vidéoconférences, les séances d'information et les webinaires; ii) de l'utilisation des médias traditionnels et sociaux; iii) de la facilitation du rayonnement; iv) du recours à des champions et à des courtiers du savoir; v) d'activités d'AC fondées sur les arts. Les décisions quant à l'intensité des stratégies d'AC doivent être évaluées par rapport à l'impératif de voir à ce que le message soit reçu par un public particulier (pour de plus amples renseignements au sujet des stratégies et des activités d'AC possibles, voir la section « Renseignements et outils supplémentaires » à la fin du document).

Si une approche d'ACi est adoptée pour la dissémination des connaissances, des consultations visant à planifier l'AC peuvent être tenues avec l'auteur de la requête (s'il y a lieu) afin de veiller à ce que la meilleure approche soit suivie. Le BC du RIEM peut faciliter ces consultations de planification sur demande. Les consultations de planification peuvent servir à:

- examiner les résultats
- déterminer la nécessité de l'AC au-delà de l'auteur de la requête et des intervenants internes

- déterminer les auditoires appropriés
- proposer des stratégies pour atteindre ces auditoires
- examiner les messages pour s'assurer que leur langage et leur forme conviennent aux intervenants particuliers
- désigner des champions potentiels pour la dissémination
- tirer parti des canaux de communication existants pour atteindre les intervenants désignés.

À noter que le choix du moment pour ces activités d'AC à plus grande échelle doit tenir compte du besoin de garder les résultats de l'étude confidentiels jusqu'à leur publication.

Communication des résultats aux auteurs des requêtes et à d'autres décideurs internes

Dans le contexte du RIEM, la première cible dans la chaîne de dissémination est toujours l'auteur de la requête. Tous les résultats des études du RIEM doivent être présentés à l'auteur de la requête sous une forme lui convenant, et communiqués également au bureau de coordination du RIEM. Les produits d'AC du RIEM doivent être versés dans un dépôt de recherche en libre accès. Ce dépôt doit être conforme aux critères de libre accès et à la politique des IRSC en la matière (<http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/46068.html>), c'est-à-dire assurer l'accessibilité de tous les résultats des études et des outils d'AC créés pour divers auditoires. Les résultats qui sont publiés dans des revues à comité de lecture doivent être en libre accès dans la mesure du possible par souci de conformité avec la politique des IRSC.

Nombreuses sont les étapes dans le cycle de vie d'une requête au RIEM où l'échange d'information relatif à la requête est essentiel. Un tableau de rapport et de dissémination (annexe 2) a été préparé pour aider les intervenants à déterminer le produit d'AC, les parties responsables de sa création, le ou les publics cibles, et le niveau de dissémination recommandé. Lorsque le besoin de garder sa méthodologie confidentielle n'est pas une préoccupation, le protocole de l'étude doit aussi être publié.

Il est recommandé que les équipes de recherche du RIEM utilisent le format 1-3-25 pour communiquer les résultats de la recherche. Ces rapports seront le point de départ de toutes les activités de diffusion et faciliteront la création d'outils d'AC dérivés. Le « 1 » dans le format 1-3-25 correspond à une page de messages clés qui seront accessibles à tous les auditoires sur le site Web des IRSC ou dans le dépôt du RIEM; le « 3 » renvoie à un résumé général de trois pages de la recherche ou à un résumé pour la direction; le « 25 » représente un rapport de recherche d'environ 25 pages où les résultats sont présentés sous une forme convenant à l'auteur de la requête (p. ex. publication intégrale, PowerPoint, document d'orientation). Dans chaque cas, le BC du RIEM doit recevoir des exemplaires des documents (voir les annexes 2, 3 et 4 pour le modèle de document d'une page et des suggestions d'éléments à inclure dans chaque format de rapport de recherche).

Communication des résultats provisoires

Les décideurs veulent savoir que les projets sont sur la bonne voie et recevoir les résultats à mesure qu'ils sont connus. Des rapports provisoires permettent l'échange d'informations utiles sur l'avancement des projets. Ils peuvent aussi faire état de difficultés qui exigent de modifier

les dates cibles du projet et/ou les protocoles de recherche, et fournir des résultats anticipés à partir de sous-échantillons ou d'analyses initiales ou préliminaires. Ce type de rapport est considéré comme interne et non comme une activité d'application des connaissances du RIEM en tant que telle. Les résultats et les rapports préliminaires ne seront pas accessibles au public. En général, rendre compte au RIEM et à l'auteur de la requête pendant que le projet de recherche se déroule est considéré comme un processus interne, et le cadre applicable est celui du plan d'action méthodologique du projet (PAMP).

Rapport et dissémination des résultats finaux

Pour les résultats finaux, il est recommandé que les équipes de recherche produisent les trois documents (1-3-25). Des rapports plus ou moins détaillés seront ainsi disponibles, et les lecteurs pourront choisir l'information qui leur convient, chaque document donnant plus de détails que le précédent. Chaque élément du rapport de style 1-3-25 est structuré, les titres sont uniformes d'un document à l'autre, mais chaque élément est complet en lui-même.

- Rapport d'une page. Il s'agit d'un sommaire général faisant état des principales conclusions. Un de ses usages sera la publication des résultats dans l'espace réservé au RIEM sur le site Web des IRSC, et il sera versé dans le dépôt public du RIEM aux fins de l'AC.
- Rapport de trois pages. Il s'agit d'un résumé pour la direction, ou d'un rapport structuré de trois pages environ. Il devrait être utilisé aussi pour rendre compte des résultats préliminaires ou provisoires (s'il y a lieu), et il peut prendre la forme d'une présentation PowerPoint.
- Rapport détaillé de 25 pages ou publication savante. Dans le cas des requêtes dont le but n'est pas la publication dans une revue savante, le BC du RIEM s'attend à recevoir un rapport détaillé du projet de recherche.

Selon la nature des résultats de l'étude et l'intérêt que leur portent d'autres responsables des politiques ou utilisateurs des connaissances, la communication aux autorités provinciales et territoriales se fera par l'entremise de l'ACMTS et de son groupe de travail sur l'utilisation optimale, aux termes de l'entente conclue en vue d'un projet conjoint entre l'ACMTS et le RIEM. La communication des résultats de l'étude à d'autres auditoires n'aura vraisemblablement lieu qu'après que ces résultats ont été publiés et ne sont plus considérés comme confidentiels.

Le RIEM s'attend :

- À des interactions constantes entre les chercheurs et l'auteur de la requête pendant toute la durée du projet de recherche (par les réunions du CCS et d'autres moyens);
- À une volonté d'assurer la communication opportune de l'information pertinente;
- À des rapports graduellement plus détaillés (p. ex. versions d'une page, de trois pages et de vingt-cinq pages, ou l'équivalent);
- À des documents structurés et normalisés d'une page pour le dépôt public et le site Web des IRSC (d'autres rapports plus détaillés seront versés dans le dépôt public à mesure qu'ils seront disponibles).

Communication des résultats aux intervenants externes

Au sein du réseau, la décision de communiquer les résultats de la recherche à des intervenants externes doit être prise de façon judicieuse et laissée à la discrétion des équipes individuelles, en consultation avec l'auteur de la requête. En plus des rapports de recherche (et autres résumés) rendus accessibles sans frais, les décisions quant à la portée et au dynamisme des plans d'AC pour faire connaître activement les résultats à d'autres que les auteurs des requêtes doivent reposer sur la fiabilité, la validité et la robustesse des résultats obtenus (c.-à-d. le degré élevé de certitude des résultats), et la réceptivité des intervenants externes (c.-à-d. l'attraction qu'ils exercent). Par conséquent, une stratégie d'AC plus détaillée doit être élaborée pour chaque projet en fonction des intervenants, des conclusions pertinentes et des points demandant un suivi.

Les plans d'AC à la fin du projet doivent être examinés avec l'auteur de la requête au début du processus de requête, et être revus ou révisés (au besoin) une fois que les résultats provisoires et/ou finaux sont connus. Le message à communiquer aux intervenants externes doit être adapté à l'auditoire cible, et différentes stratégies d'AC doivent être considérées.

Conclusion

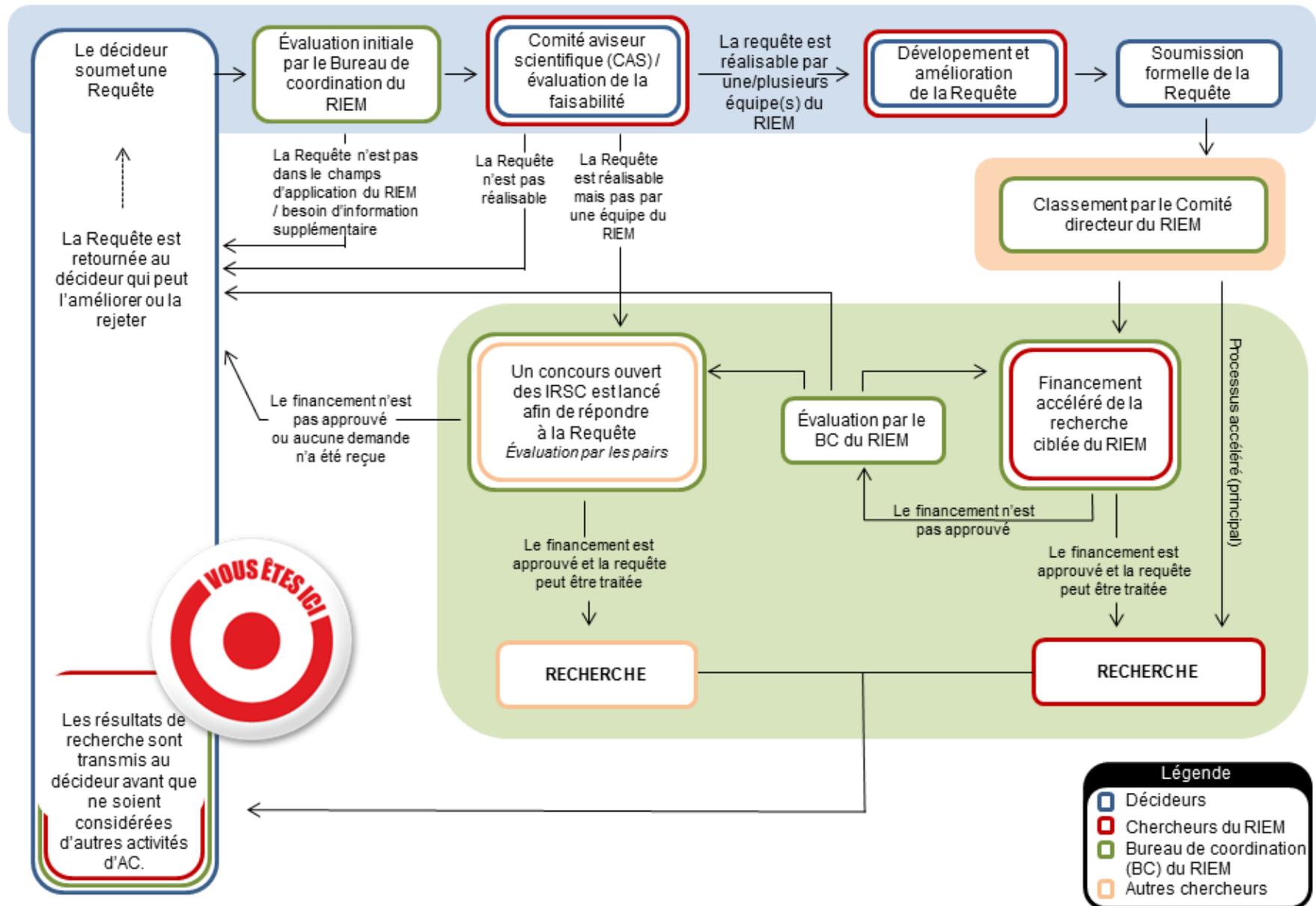
Les preuves produites par le RIEM procurent aux décideurs une importante source d'information additionnelle sur les bienfaits thérapeutiques de produits pharmaceutiques par rapport à leurs méfaits. Les données probantes du RIEM servent également la prise de décision sur le remboursement public, de même que la prescription et l'utilisation sûres et optimales des médicaments au Canada.

- Le RIEM s'est engagé à fonctionner de manière transparente.
- Les requêtes présentées seront traitées comme des travaux en cours durant les phases d'examen de la faisabilité et de détermination des priorités.
- Les requêtes reconnues comme prioritaires seront affichées dans l'espace du RIEM sur le site Web des IRSC. Les requêtes affichées auront fait l'objet d'évaluations de la faisabilité et de la priorité, et seront reconnues par le comité directeur du RIEM comme faisant partie du programme de recherche priorisé du Réseau.
- Un dialogue entre les chercheurs et les auteurs de requêtes doit être maintenu pendant tout le processus de requête.
- Les rapports d'une page seront versés dans un dépôt accessible au public et affichés dans l'espace du RIEM sur le site Web des IRSC; d'autres documents seront versés dans le dépôt public à mesure qu'ils seront disponibles.

Le RIEM se réjouit de l'inclusion de données de nombreuses sources dans les études réalisées par le Réseau, à condition que le principe de transparence du RIEM soit respecté. Toutes les analyses de données devront être disponibles en dehors de toute entente de confidentialité afin que des tiers puissent reproduire, valider ou évaluer les preuves produites par le RIEM². Au bout du compte, toutes les preuves produites dans le cadre de la recherche du RIEM deviendront publiquement accessibles.

² Dans le cas des données administratives sur la santé, les données au niveau individuel ne sont pas disponibles en vue d'une analyse générale sans une approbation éthique et/ou gouvernementale pour chaque projet particulier, mais les résultats obtenus par méta-analyse seront rendus disponibles.

Schéma du processus de Requête au RIEM



Annexe 2 : Tableau de rapport et de dissémination à l'intention des intervenants

	Quoi	Préparé par	Auditoires	État
Internes	Requête informelle ou pré-requête	Décideurs	Équipes de recherche, membres du CCS, programmes de médicaments FPT par l'entremise de l'ACMTS, de l'INESSS et du BC du RIEM	Communicable au sein du Réseau
	Requête formelle	Décideurs de concert avec les équipes de recherche	Les équipes de recherche vont de l'avant avec les protocoles faisables, programmes de médicaments FPT par l'entremise de l'ACMTS, de l'INESSS et du BC du RIEM	Question de recherche affichée sur le site Web du RIEM, formulaire de requête détaillée disponible sur demande au BC du RIEM
	Dates cibles du projet (PAMP)	Équipes de recherche	Auteur de la requête, Santé Canada, programmes de médicaments FPT par l'entremise de l'ACMTS, de l'INESSS et du BC du RIEM	Rapports sur l'état d'avancement du projet communicables au sein du Réseau. Non un produit d'AC, usage interne seulement
	Protocoles	Équipes de recherche	Auteur de la requête	Considérés comme « travaux en cours » jusqu'à la publication
	Résultats/rapport(s) provisoires	Équipes de recherche	Auteur de la requête	Résultats préliminaires communicables seulement à l'auteur de la demande. Élément du processus du PAMP, non un produit d'AC
	Rapport(s) final(aux)	Équipes de recherche	Auteur de la requête, ACMTS, INESSS, BC du RIEM	Publiquement accessible à moins d'embargo jusqu'au moment de la publication dans une revue savante
Externes	Publications	Équipes de recherche	Public	Publications scientifiques par les équipes de recherche (copie au BC du RIEM). Rapports de recherche détaillés versés dans le dépôt du RIEM. Communication aux décideurs FPT (par l'entremise de l'ACMTS) s'ils sont pertinents compte tenu de leurs responsabilités
	Précis de recherche d'une page du RIEM	Équipes de recherche	Public	Résumés de recherche d'une page affichés sur le site Web du RIEM
	Autres produits d'AC	Décideurs Équipes de recherche BC du RIEM	Diffusion vers les auditoires cibles (p. ex. prescripteurs, patients, pharmaciens) sur la base de discussions entre les équipes de recherche et les auteurs de requêtes	La PI du chercheur doit être respectée par des indications de la source, des ententes et des autorisations, s'il y a lieu

Réseau (intervenants internes) = BC du RIEM, équipes collaboratrices financées par le RIEM (RCEOM, SEARCH, PREVENT, CAN-AIM, MAGIC), partenaires du programme (Santé Canada, ACMTS, INESSS) et comité directeur du RIEM.

Compte rendu de recherche du Réseau sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments

Résumé

<Résumé des résultats>

Messages clés

<Implications cliniques, mises en garde, etc.>

Auteurs : <nom des auteurs>

Pour plus de renseignements, communiquez avec <nom de la personne-ressource>

Quelle est la question?

- <Contexte>
- <Contexte>
- <Contexte>

Objectif

- <Objectif>

Comment l'étude a-t-elle été menée?

- <Méthode>
- <Méthode>
- <Méthode>
- <Méthode>

Qu'a révélé l'étude?

- <Résultat>
- <Résultat>
- <Résultat>
- <Résultat>
- <Résultat>

Cette recherche a été financée par le Réseau sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments-IRSC et a été dirigée par des chercheurs affiliés aux établissements suivants :



<logo de l'établissement>



<logo de l'établissement>

Lien vers la publication :

Annexe 4 : **Aide-mémoire proposé pour le modèle de rapport structuré**

Rapport d'une page à l'auteur de la requête (sommaire général)

- **Titre** : réitère la question de la requête
 - Auteurs et leurs affiliations
 - Utilisateurs des connaissances participant au projet
- **Principaux messages** (résultats), utiliser des puces et des tableaux au besoin
- **Question** : contexte – pourquoi la requête est importante
- **Interprétation de l'importance des résultats**
- **Méthodes**
- **Avertissements**

Annexe 5 : Aide-mémoire proposé pour le modèle de rapport structuré

Rapport de trois pages à l'auteur de la requête (résumé pour la direction)

- **Titre** : réitère la question de la requête
 - Auteurs et leurs affiliations
 - Utilisateurs des connaissances participant au projet
- **Question** : contexte – pourquoi la requête est-elle importante pour son auteur (pourquoi la question est une priorité et pour qui)? Il faudrait en discuter avec l'auteur de la requête)
- **PICOST (selon la méthodologie)**
 - Population
 - Intervention
 - Compareurs/contexte
 - Plan de l'étude
 - Durée
- **Principaux résultats** : principaux résultats, y compris estimations des bienfaits, des méfaits, des coûts (s'il y a lieu) et de la qualité des preuves – utiliser des tableaux et des puces au besoin
- **Degré d'incertitude au sujet des principaux résultats** : effets différentiels par sous-groupes, considérations relatives à l'équité, analyse comparative fondée sur le sexe et le genre, généralisabilité des résultats, principales limites de l'étude qui pourraient influencer l'interprétation/l'applicabilité des résultats
- **Liens vers des renseignements supplémentaires** (s'il y a lieu)
- **Déclaration selon laquelle le document a fait l'objet d'une évaluation par les pairs ou non**, et, le cas échéant, par qui : responsables des politiques, chercheurs, intervenants
- **Financement**
- **Déclaration relative au conflit d'intérêts**

Annexe 6 : Aide-mémoire proposé pour le modèle de rapport structuré

Rapport de 25 pages à l'auteur de la requête

Dans certains cas, la publication des chercheurs dans une revue à comité de lecture peut refléter le rapport détaillé au RIEM, mais parfois aussi, elle peut porter principalement sur des aspects méthodologiques ou avoir pour objet des analyses qui vont au-delà de la question dans la requête initiale. Comme le rapport détaillé sera tôt ou tard rendu public, il doit porter exclusivement sur les résultats de la question dans la requête. La même règle s'applique lorsque aucune publication savante n'est envisagée. Le rapport détaillé est nécessaire pour répondre aux exigences en matière de reddition de comptes, de transparence et de mesure du rendement du RIEM.

- **Titre** : réitère la question de la requête
 - Auteurs et leurs affiliations
 - Utilisateurs des connaissances participant au projet
 - **Question** : contexte – pourquoi la requête est-elle importante pour son auteur (pourquoi la question est une priorité et pour qui)? Beaucoup des renseignements pour ce point peuvent être tirés de la requête
 - **PICOST (s'il y a lieu)**
 - Population (quelle est la population à l'étude : âge, sexe, lieu géographique, problème de santé d'intérêt?)
 - Intervention (quel est le médicament ou quels sont les médicaments d'intérêt?)
 - Comparateurs/contexte (lorsqu'il n'y a pas de comparateurs, décrire le contexte des participants à l'étude)
 - Plan de l'étude (quel est le plan de l'étude?)
 - Durée (sur quelle période se déroule l'étude?)
 - **Détails des mesures des résultats** dignes d'intérêt (quelles sont ces mesures, comment sont-elles calculées?)
 - **Méthodes** : fournir une description détaillée des méthodes utilisées pour déterminer, sélectionner, obtenir, synthétiser les données probantes
 - **Résultats** : s'il y a lieu, inclure des estimations des bienfaits, des méfaits et des coûts de l'intervention. S'il y a lieu également, fournir une évaluation de la qualité des preuves, et utiliser des puces et des tableaux au besoin
 - **Effets différentiels par sous-groupes** : présenter des considérations relatives à l'équité, une analyse comparative fondée sur le sexe et le genre, etc.
 - **Degré d'incertitude** liée aux principaux résultats : décrire la fiabilité, la validité et la généralisabilité des résultats, et examiner les limites de l'étude qui devraient être considérées dans l'interprétation ou l'évaluation de l'applicabilité des résultats
 - **Interprétation de l'importance des résultats pour** (s'il y a lieu) :
 - l'auteur de la requête, les responsables des politiques internes
 - les responsables des politiques externes
 - les prescripteurs/les cliniciens
 - les patients/le public
 - les autres parties concernées
- Inclusion des implications sur le plan des ressources, s'il y a lieu
- **Liens vers des renseignements supplémentaires** (s'il y a lieu)
 - **Déclaration selon laquelle le document a fait l'objet d'une évaluation par les pairs ou non**, et, le cas échéant, par qui : responsables des politiques, chercheurs, intervenants – les évaluateurs pourraient aussi évaluer le rapport à l'aide d'outils appropriés (p. ex. AMSTAR pour les examens systématiques), et leur évaluation pourrait être annexée au rapport
 - **Source de financement**
 - **Déclaration relative au conflit d'intérêts**

Annexe 7 : Foire aux questions

Qui devrait communiquer les résultats aux « intervenants externes » ?

Le bureau de coordination du RIEM peut jouer le rôle de facilitateur pour les études dont les résultats sont susceptibles d'avoir de l'importance pour d'autres groupes que l'auteur de la requête. La façon de procéder de base pour toute la recherche financée par le RIEM sera de diffuser les résultats des études (documents d'une page et autres rapports, s'il y a lieu) en utilisant l'espace du RIEM sur le site Web des IRSC et le dépôt de documents du RIEM pour l'AC. Une AC plus poussée et ciblée peut être envisagée, le BC du RIEM pouvant dans ce cas faciliter les contacts entre les équipes de recherche et les intervenants externes. Cette possibilité doit être évaluée au cas par cas de concert avec l'auteur de la requête.

Comment le BC du RIEM peut-il faciliter les contacts entre les chercheurs et les auteurs de requêtes ?

Lorsqu'il existe un besoin évident de plus de communication entre les équipes de recherche et les auteurs de requêtes, outre la réunion initiale du comité consultatif scientifique, le BC du RIEM doit être informé de la situation et il peut faciliter des téléconférences subséquentes ou fournir le nom de contacts.

Le BC du RIEM met également en œuvre le plan d'action méthodologique du projet (PAMP) pour chaque étude entreprise par les équipes du réseau. Le PAMP impartira tant au BC du RIEM qu'à l'auteur de la requête un délai prédéterminé pour chaque requête dès le début du projet de recherche. Le PAMP servira à documenter l'avancement de la recherche et à signaler les changements ou retards non prévus au calendrier du projet.

Qu'est-ce qu'un produit d'AC du RIEM ?

Un produit d'AC du RIEM est un rapport de recherche financée par le RIEM, diffusé par l'entremise du RIEM. Cela ne nie pas la propriété intellectuelle des auteurs. Les chercheurs financés par le RIEM participent au processus de la requête du début à la fin, avec les auteurs de la requête, et ils sont reconnus comme les auteurs du produit d'AC du RIEM.

Quand le modèle du RIEM doit-il être utilisé versus les modèles individuels des équipes du réseau ?

Tous les rapports de recherche produits par le RIEM pour être publiés dans l'espace qui lui est réservé sur le site Web des IRSC ou versés dans le dépôt de documents du RIEM pour l'AC doivent utiliser le modèle de rapport du RIEM. Les équipes individuelles peuvent utiliser leur propre modèle pour la publication sur leur site Web ou celui de leur établissement.

Informations et outils supplémentaires

Considérations relatives à l'AC

Principes d'AC	Considérations
AC intégrée	<p>Qui sont les utilisateurs des connaissances?</p> <p>Comment seront-ils mobilisés?</p> <p>Quand seront-ils mobilisés?</p>
AC à la fin du projet	<p>Quel est l'auditoire?</p> <p>Quel est le message?</p> <p>Quel est le médium permettant d'atteindre l'auditoire?</p> <p>Quels sont les messagers crédibles?</p> <p>Comment l'AC à la fin du projet sera-t-elle évaluée?</p>
Mettre en balance le besoin d'information des utilisateurs des connaissances et le besoin de publication des chercheurs	<p>Que doivent savoir les utilisateurs des connaissances?</p> <p>Quand?</p> <p>La publication des résultats soulève-t-elle des problèmes?</p> <p>Quelle est la procédure de règlement des différends?</p>
AC « judicieuse »	<p>Les preuves sont-elles suffisamment rigoureuses et robustes pour justifier des activités d'AC outre la diffusion et la dissémination standard (publication, rapport etc.)?</p> <p>Quelle est la procédure pour déterminer quand des efforts d'AC sortant de l'ordinaire sont requis?</p>
Libre accès	<p>Comment la politique de libre accès des IRSC sera-t-elle respectée?</p>
Renforcer la capacité en matière de pratique et de science de l'AC	<p>Quelles sont les possibilités d'apprentissage pour les chercheurs et les stagiaires du RIEM afin qu'ils se perfectionnent dans la pratique et la science de l'AC?</p>
Faire avancer la science de l'AC	<p>Comment les études du RIEM et leur diffusion peuvent-elles faire avancer la science de l'AC (c.-à-d. étudier les meilleures façons de présenter l'information à différents groupes d'utilisateurs des connaissances, étudier comment participer à l'AC intégrée, etc.)</p>

Autres outils et références

Pour d'autres renseignements, références et outils en matière d'application des connaissances, voir :
Guide de planification de l'application des connaissances aux IRSC : approches intégrées et de fin de subvention. <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/45321.html>